



Motion

Contre le profilage des postes mis au concours
et pour une politique scientifique concertée
d'aménagement du territoire

La section est consciente des problèmes démographiques que rencontrent certaines unités du CNRS sur le territoire français. Elle considère néanmoins que flécher des postes vers des laboratoires n'est pas une bonne solution. Cela conduit à multiplier les concours et donc à introduire des inégalités dans le recrutement, *a fortiori* lorsque ce fléchage géographique est couplé à un coloriage thématique. La section réaffirme en outre son attachement à la dimension nationale des concours de recrutement. Elle souhaite être associée à une réflexion de politique scientifique permettant d'identifier les déséquilibres géographiques et d'améliorer l'attractivité de certaines unités en leur attribuant des moyens.

Signataire:
Christophe Jaffrelot
Président de la
section 40

Motion adoptée le 2 décembre 2014
19 votants : 19 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :
-Direction du CNRS
-Direction de l'INSHS